

## EMPLOI

# Le dispositif Alizé reconduit pour trois ans

### CHAMBÉRY

Mis sur pied le 13 février 2006, le dispositif Alizé (pour Actions locales interentreprises en zone d'emploi), a été renouvelé lundi dernier, avec la signature d'une cinquième convention triennale.

Les signataires étaient Pierre Molager, secrétaire général de la préfecture de la Savoie, représentant Louis Laugier, préfet de la Savoie et président du comité de pilotage, Jean-François Girard, Vicat - SATM, président du comité d'agrément, et Bruno Gastinne, président de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de la Savoie.

En préambule à cette signature, il a été rappelé que le dispositif Alizé était destiné à

aider les PME, mais surtout les TPE d'une dizaine de salariés, à franchir un cap en matière de développement.

### 94 projets soutenus dans le département entre 2016 et 2017

L'aide et le soutien se font à travers la mise à disposition d'experts issus des grandes entreprises et des partenaires. Des appuis qui concernent les ressources humaines, la comptabilité, l'export, la production, l'informatique, la qualité et la sécurité. Des prêts à taux zéro sont aussi possibles, sans demande de garantie et remboursables sur trois ans. Examinés en amont par la CCI, les dossiers sont présentés pour acceptation à

un comité d'agrément. Entre 2016 et 2017, Alizé a soutenu en Savoie 94 projets, et octroyé 1 731 000 € d'avances remboursables. À ce jour, le dispositif peut compter sur 14 partenaires : le 13<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs alpins, EDF, la Banque populaire des Alpes, Eiffage Construction, Panthera, Ferropem, INPI, MG, Schneider electric, Saint-Gobain, la SNCF, Trimet, Ugitech et Vicat.

Il est aussi soutenu par 15 partenaires publics : État/ Direccte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi), conseil départemental, communes de communes ou d'agglomération.



Les trois signataires de la convention ont rappelé que ce dispositif était destiné à aider les PME, mais surtout les TPE d'une dizaine de salariés, à franchir un cap en matière de développement.



© Doremed

## Un réseau réservé aux TPE et PME

La préfecture a accueilli la signature de la 5<sup>e</sup> convention triennale Alizé, un dispositif qui a déjà accompagné 94 entreprises de dix salariés en moyenne, dans leur développement.

**DÉVELOPPEMENT** Impulsé par la Datar et la caisse des dépôts et de consignation, dans le cadre d'un appel à projet du fonds social européen en 1997, Alizé (actions locales interentreprises en zones d'emploi) a vu le jour en 2006 en Savoie. « Ce dispositif finance le développement des TPE, véritable angle mort des politiques publiques, détaille Bruno Gastinne, le président de la CCI Savoie et signataire de la 5<sup>e</sup> convention triennale, lundi 14 mai. Pour Pierre Molager, secrétaire général de la préfecture et

également signataire, « Alizé offre un soutien pour les entreprises les plus importantes pour l'emploi, mais aussi les plus fragiles ».

**AVANCES REMBOURSABLES.** Au-delà d'un simple accompagnement, des financements sont alloués pour « crédibiliser la démarche et responsabiliser les entreprises. Ce n'est pas le cas de tous les dispositifs Alizé en France », selon Jean-François Girard-Vicat, président du comité d'agrément. C'est ainsi qu'Alizé Savoie a permis l'octroi de 1,7M€ d'avances

remboursables auprès des entreprises depuis sa création, grâce à une solidarité apportée, entre autres, par quatorze grandes entreprises partenaires.

**UN DISPOSITIF PEU CONNU.** Alizé peut donc constituer un vrai coup de pouce, pour les TPE déjà existantes, qui souhaitent se déve-

### REPÈRES

» Les partenaires sont équilibrés entre le public (collectivités, 13<sup>e</sup> BCA, Département...) et le privé (Schneider, MG, Banque populaire des Alpes...). » 303 emplois ont été créés au 31 décembre 2017 grâce à Alizé, soit une hausse d'effectifs de 30 % en moyenne sur trois ans.

**CONVENTION.** Le nouveau défi d'Alizé est de se développer sur de nouveaux secteurs d'activité et secteurs géographiques.

opper. Cependant, comme le reconnaît Patrice Péchon, animateur national du réseau, « ce n'est pas évident de vendre Alizé auprès des entreprises. Il s'agit de mieux communiquer sur sa réussite pour créer de nouvelles vocations chez les partenaires ». Dynamiser le dispositif fera donc partie des priorités de 2018. La signature de la nouvelle convention a permis le lancement d'une charte d'engagement et d'afficher de nouveaux objectifs, notamment gagner les espaces ruraux, les quartiers et revitaliser les friches industrielles. Surreprésenté sur Chambéry Grand Lac Économie, Alizé gagne à être connu sur le reste du territoire savoyard. Bruno Gastinne a même invité à « trouver un écho chez nos partenaires de Haute-Savoie et de l'Ain ». Certains secteurs d'activité, pour l'instant peu présents dans le dispositif, sont aussi particulièrement ciblés, comme l'agroalimentaire. Des contacts ont, par exemple, déjà été noués, dans la perspective d'un nouveau partenariat, avec le chocolatier Cémoi. ●



**RÉCEPTION EN L'HONNEUR DE GEOFFREY ARAUDI, MEILLEUR APPRENTI DE FRANCE, À FOURNEAUX.**

1 Geoffrey Araldi, apprenti au sein de la boucherie Rittaud et premier « MAF » depuis 1987 dans sa section en Savoie, pose ici en compagnie de : Alain Marnezy, maire d'Aussois ; Nicolas Jacob, directeur de la MFR Le Fontanil, à Saint-Alban-Leyse ; François Chemin, maire de Fourneaux ; Lionel Rittaud, gérant de la boucherie Rittaud et Émilie Bonnard, députée de la Savoie. **SIGNATURE DE LA 5<sup>E</sup> SIGNATURE CONVENTION TRIENNALE ALIZÉ** 2 Jean-François Girard, président du comité d'agrément Alizé Savoie ; Pierre Molager, secrétaire général de la préfecture de Savoie et Bruno Gastinne, président de la CCI Savoie. **PRÉSENTATION DE LA SEMAINE DES LANGUES VIVANTES, À CHAMBÉRY** 3 Muriel Jeandet, adjointe au maire de Chambéry chargée des affaires scolaires, de la vie étudiante et de l'éducation ; Frédéric Gilardot, directeur académique de la Savoie ; Nelly Barroso, inspectrice à Chambéry, chargée des dossiers langues ; Odile Grumel, adjointe à l'inspection académique, en charge des écoles du premier degré et Laurence Vignollet, vice-présidente chargée des relations internationales à l'université Savoie Mont-Blanc. **PRÉSENTATION DE L'ACTION « LOUER POUR L'EMPLOI », À AIX-LES-BAINS** 4 Dominique Dord, président de Grand Lac, pose en compagnie

notamment de Nicolas Bonnet, directeur régional d'Action Logement Services, de Jean-Claude Croze et de Corinne Casanova, vice-présidents de Grand Lac, ainsi qu'avec les différents partenaires économiques et institutionnels du dispositif. **REMISE DE DONS AUX CHERCHEURS CONTRE LE CANCER, À CHAMBÉRY** 5 Le président du comité de Savoie de la Ligue contre le cancer, Paul Truong (au centre) et Nathalie Laumonier, conseillère départementale, présidente de la commission Autonomie des personnes et santé (à sa gauche), ont reçu plusieurs équipes de chercheurs venus de Lyon ou Grenoble pour leur remettre des chèques issus de dons et ainsi, soutenir leurs projets. **SÉMINAIRE EUROPÉEN SUR L'INCLUSION SOCIALE, À CHAMBÉRY** 6 L'École de la deuxième chance de Savoie, l'association Régie Plus et Cristal Habitat se sont associés pour organiser un séminaire sur l'inclusion sociale le 16 mai dernier, à Chambéry-le-Haut. Ceci dans le cadre des 40 ans de la politique de la Ville et des 30 ans du réseau des Régies de quartiers. Posent ici : Nathalie Colin-Cocchi, adjointe au maire de Chambéry en charge des relations internationales, à la coopération décentralisée et à la jeunesse ; Michel Haudry, président de Régie Plus ; Alexandra Turnar, présidente de Cristal Habitat et Jean-Pierre Hugueniot, président de l'École de la deuxième chance de Savoie.

**SIGNATURE**

## CINQUIÈME RECONDUCTION POUR ALIZÉ

**ALIZÉ SAVOIE ENTRE DANS UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE CONVENTION TRIENNALE, UNE PREMIÈRE EN FRANCE.**

Par Raphaël Sandraz

Premier territoire labellisé en Auvergne-Rhône-Alpes, en 2006, aliZé Savoie a bien grandi et amplifie aujourd'hui son champ d'intervention. Lundi 14 mai, les salons de la préfecture de Savoie, à Chambéry, recevaient les partenaires institutionnels de ce programme de soutien au développement d'entreprises et d'emplois pour la signature d'une convention triennale nouvelle génération. Déployées initialement sur le bassin chambérien puis étendues à la vallée de la Maurienne en 2009, à l'ensemble du département entre 2012 et 2014, et à la communauté de communes Cœur de Chartreuse (Savoie et Isère)

en 2017, ces Actions locales interentreprises en zones d'emploi (aliZé) reposent sur un partenariat entre services de l'État, du Département, collectivités locales et tissu industriel.

### L'APPUI DES GRANDS

Les TPE-PME en développement qui recourent à ses services reçoivent, de la part des grands comptes savoyards adhérents, des appuis en compétences gratuits sur leur développement commercial, la finance, la DRH, la production, la sécurité ou la qualité; une avance remboursable à taux zéro sans demande de garantie sur 3 ans dont un différé de 6 mois, mais plafonnée à 25 000 euros, ainsi qu'un suivi d'objectifs de développement et de créations d'emplois. L'enjeu tient à un partenariat gagnant-gagnant dans une relation de forte proximité géographique et humaine : les TPE accèdent



› La convention aliZé Savoie vient d'être renouvelée pour trois ans par les différentes parties prenantes.

aux ressources d'une grande entreprise et « nous, dirigeants, nous replongeons dans la vie d'une TPE et reprenons contact avec des missions que nous déléguons souvent dans nos entreprises », soutient Jean-François Girard, du groupe Vicat.

Outre le toilettage de ses modalités pratiques, la nouvelle convention vise à une ouverture d'aliZé Savoie vers l'agroalimentaire et la GMS. Ses signataires se rapprochent également des établissements de formation savoyards pour identifier la main-d'œuvre requise, en qualité et quantité. **I**

C'EST DIT LUNDI 14



**« Nous avons perdu de notre capillarité territoriale au fur et à mesure des restrictions budgétaires. Il existe une moindre proximité avec les petites entreprises, alors que ce n'est pas du tout notre intention. Il faut compenser avec une plus grande proximité digitale, notamment dans les territoires de montagne. »**

BRUNO GASTINNE,  
PRÉSIDENT DE LA CCI SAVOIE.

Dans le cadre du dispositif Alizé, lors de la signature de la 5<sup>e</sup> convention triennale (voir page 18).